



OLD'UP

Plus si jeunes ... mais pas si vieux

Projet associatif 2020 – 2023

Préambule

Génération des « Vieux debout », l'Association **OLD'UP** a été créée à l'initiative de Marie-Françoise Fuchs en 2008.

L'association OLD'UP, présidée actuellement par le Professeur Philippe Gutton, est co-portée par son Conseil d'Administration et son Conseil Scientifique qui l'inscrit dans une recherche permanente sur tout ce qui concerne le vieillissement aujourd'hui.

L'association OLD'UP est reconnue d'Intérêt Général. Animée exclusivement par des Vieux, pour et avec eux, elle est ouverte à tous ceux qui partagent ses valeurs et ses buts.

Sa raison d'être est de :

« Donner du sens et de l'utilité à l'allongement de la vie »

OLD'UP est un réseau d'échange, de réflexion, d'action et de recherche.

Le Projet associatif est constitué indissociablement d'une Charte qui exprime ses valeurs et présente ses missions. Voir le texte in fine.

Décidé par le Conseil d'Administration et approuvé par l'Assemblée Générale, le Projet associatif est l'engagement qui lie les membres de OLD'UP. A ce titre toutes les entités, liées par une Convention, qu'il s'agisse d'associations régionales OLD'UP ou de personnes constituées en groupement OLD'UP, sont appelées à le respecter.

Ce Projet associatif 2020 à 2023 a été approuvé par l'Assemblée Générale le 9 octobre 2020.

I - Maintenir, garantir la vie interne de l'association en particulier par le travail en groupes :

- accueillir, participer aux échanges, interagir entre les membres de l'association ; la place de l'Autre est fondamentale dans la communication ;
- informer, former, débattre des connaissances concernant les questions du vieillissement dans ses diverses disciplines ;
- réunir les responsables de groupes et les activités engagées de l'association avec régularité aux fins de réflexion, documentation, projet et/ou publication.

Développer la créativité au sein :

a. des groupes de paroles et des ateliers d'expression

b. des ateliers de réflexion en groupe sur des thèmes précis :

- les relations médecin-malade (en particulier la question du confinement et de l'hospitalisation) ;
- l'intergénérationnel ;
- les politiques concernant le vieillissement ;
- la psychologie, la psychanalyse et l'anthropologie ;
- la spiritualité ;
- le « long-living » ;
- les groupes de lectures ;
- autres ?...

c. des moments de rencontre générale de l'association : colloques, séminaires, café-débats, interviews, réunions mensuelles

II – Mener des recherches/actions dans le champ du vieillissement

Poursuivre les recherches en cours concernant les outils numériques et les expériences « d’immersion en établissement et à domicile » pour aboutir à des publications.

Engager de nouvelles recherches avec l’appui ou la consultation d’experts sur des thèmes tels que l’accessibilité, l’habitat partagé, la place croissante de la robotique, le développement durable...

III – Engager l’association dans des actions citoyennes et des prises de parole

Il s’agit pour OLD’UP de « **porter la voix des Vieux** » par :

- des interventions écrites et orales dans **les média**
- des **interventions** régulières, ponctuelles ou au titre d’expert du vieillissement dans les institutions publiques (Assemblée Nationale, Mairies, EHPAD...) et privées (Mutuelles, EHPAD, Fondations, Associations...)
- l’engagement en tant que « **Représentants** » des Vieux, des Usagers, des malades... au sein d’Institutions les concernant –Hôpitaux, Droits de l’Homme, Centres Communaux d’Action Sociale, Pôles de gériatrie, EHPAD ?...
- l’organisation de **colloques** ou autres manifestations
- notre participation aux débats concernant les vieux au niveau **Européen** (Age Platform) **et International** (ONU)
- le développement des **publications**, en particulier de la collection OLD’UP au sein de l’éditeur In Press : ouvrages à destination du grand public ou spécialisés sur le vieillissement
- le développement et la mise à jour constante du **site internet de OLD’UP**
- notre présence accrue dans les **Réseaux sociaux** : Tweeter, **You Tube**, Facebook, LinkedIn ...
- l’organisation d’**Enquêtes** et de débats à dimension Nationale, par et pour les vieux afin de faire entendre leurs voix

IV – Développer et constituer une Fédération des Associations et des Relais OLD'UP par :

- l'activation et le renforcement du Comité de Développement Territorial
- un soutien actif à la création d'associations et de groupements OLD'UP sur le modèle des Sièges déjà constitués : Nantes, Marseille, Toulouse, Valence...et en les réunissant pour avancer ensemble.



MDA 4 rue Amélie 75007 PARIS, tél : 06 72 53 55 51
Courriel : contact@oldup.fr - Site : www.oldup.fr

CHARTRE OLD'UP

1 - OLD-UP est une association Loi de 1901, créée en février 2008, indépendante de toute organisation professionnelle, syndicale ou politique.

2 - OLD'UP réfléchit et agit dans le strict respect des personnes, sans discrimination d'aucune sorte et s'efforce d'apporter par son action un plus à la vie de chacun au bénéfice à la fois de la personne et de la société.

3 – OLD-UP s'adresse prioritairement aux personnes vieillissantes, autour de la 2^{ème} étape de la retraite : large tranche de la population des retraités, dont le nombre est en augmentation significative et rapide.

4 – Le but de l'association est de :

- Connaître et faire connaître la place, le rôle, l'aptitude et l'utilité des membres de cette génération qui ont à s'inscrire dans la société, à y jouer un rôle civique et sociétal.
- Identifier et faire lever les obstacles au maintien de cette génération dans une aire active et intégrée.
- Affirmer la capacité d'autonomie de cette génération, c'est-à-dire de réfléchir pour elle-même, par elle-même et de décider librement de ses choix de vie. Être acteur de sa vie, autant qu'acteur social et familial.
- Travailler à optimiser les relations entre les générations.

5 – OLD'UP a pour ambition de créer un réseau de personnes de cette génération, reliées par les mêmes valeurs, solidaires de leurs fonctions, et de développer localement des « antennes », agissant en proximité et se référant aux mêmes buts et valeurs que l'association fondatrice.

6 – OLD-UP s'engage à soutenir la fondation de ses antennes locales, à mettre à leur disposition son savoir faire, sa coopération active et le matériel nécessaire à cet établissement. Une convention, signée par les parties, établit et valide les liens institutionnels qui existent entre les antennes et l'association fondatrice.
